

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATRE JUILLET, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 28 juin 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Yves LEMOINE, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Pierre LESNARD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Nicole POULAIN, Yves RUFFET,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jérémy ALLAIN

Délibération n°2023-119

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Absents : 6

Pouvoirs : 2

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND) – CESSION DE PARCELLES
SARL MAHE**

Monsieur Ludovic Mahé, gérant de la SARL MAHE depuis octobre 2016, réside sur la commune de Landéhen où il exerce l'activité de maçon. Cette société intervient sur des chantiers de rénovation de pierre mais également sur la construction de maison neuve. Le lieu de dépôt de l'entreprise est actuellement situé au sein du domicile de Monsieur Mahé. Au vu sa croissance, l'entreprise se retrouve à l'étroit.

Travaillant avec des artisans du Parc d'activités du Vau Jaune à Bréhand, il sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition des lots 1 (850 m²) et 5 (860 m²) de ce parc afin d'y construire un bâtiment de 300 m², pour stocker du matériel en lieu sûr et séparer son lieu de travail de son domicile en y installant ses bureaux.

Le prix au m² du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand est fixé à 7 € HT/m².

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,

- L'avis des domaines du 11 mai 2023 estimant la valeur vénale du bien (parcelles ZW 271 et ZW 279 d'une surface respective de 860 m² et 850 m²) à 11 970 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession des parcelles ZW 271 et ZW 279, pour une surface totale de 1 710 m², situées sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de la SARL MAHE, ou toute autre société désignée par ladite société, au prix de 7 € HT/m², soit 11 970 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

06 JUIL. 2023

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

06 JUIL. 2023

De la publication le

06 JUIL. 2023

Pour le Maire
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale